

Une proposition française émise par le Président de la République dans son discours de la Sorbonne du 26 septembre 2017.

Un objectif commun des Etats membres : faire remonter les attentes des citoyens au plus haut niveau, au Conseil européen de décembre 2018.

Une consultation en ligne à l'échelle européenne à laquelle plus de 80 000 citoyens ont déjà répondu, accessible jusqu'au Sommet de Sibiu le 9 mai 2019.

27 rapports nationaux synthétisés dans un rapport conjoint et présentés aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne.

En France, les CCE ont eu lieu entre le 17 avril et le 31 octobre 2018.

Un projet porté par un Secrétariat Général avec : Un site internet dédié, une hotline à même de répondre dans les meilleurs délais à toutes les interrogations, des kits méthodologiques à disposition des acteurs des consultations.

1082
événements
labellisés

70 000
personnes ont
participé aux CCE

4 282
idées réparties en
14 arbres
argumentatifs

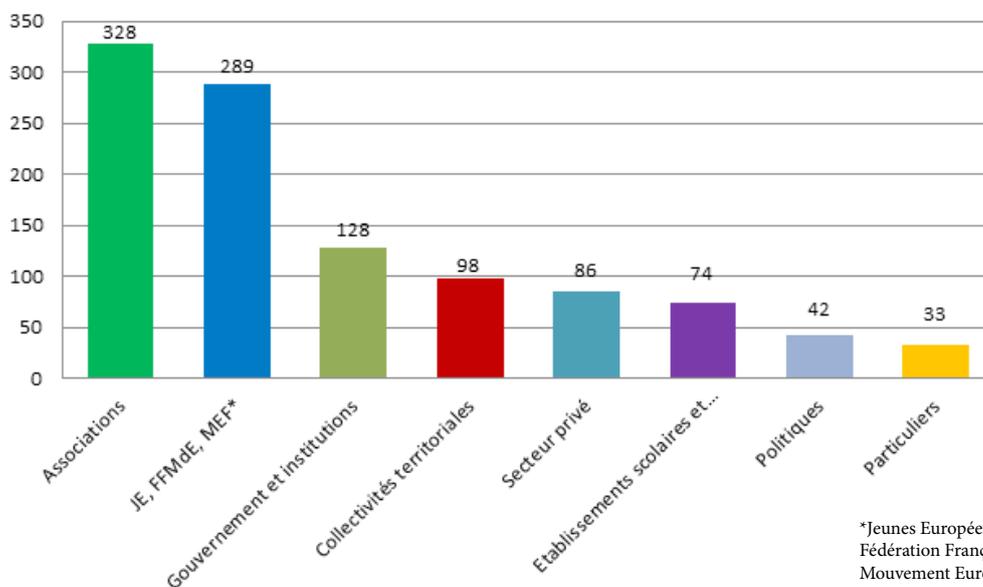
Un rapport national élaboré par un groupe d'experts indépendants de la Commission Nationale du Débat Public.

14 arbres argumentatifs construits à partir des restitutions des CCE :

Agriculture, Avenir de l'Europe, Citoyenneté, Communication, Défense et sécurité, Economie, Education, Environnement, Institutions, l'Europe et le monde, Migrations, Numérique, Santé, Social.



CCE par catégories d'organiseurs



" Le Conseil européen salue la tenue de dialogues avec les citoyens et de consultations citoyennes, qui ont été une occasion sans précédent de communiquer avec les citoyens européens et qui pourraient inspirer des dialogues et consultations à venir. Le rapport conjoint élaboré par la présidence actuelle et la future présidence, ainsi que les différents rapports nationaux et contributions des autres institutions européennes, recensent un certain nombre de préoccupations et d'attentes de la part des citoyens participants, soucieux de voir l'UE produire des résultats concrets. Lors de la réunion informelle qu'ils tiendront à Sibiu le 9 mai 2019, les chefs d'État ou de gouvernement examineront les priorités pour le prochain cycle institutionnel, en vue de parvenir en juin 2019 à un accord sur le prochain programme stratégique. " (Paragraphe 15 - Conclusions du Conseil Européen des 13 et 14 décembre 2018)